



Stage sur la formation de base (Attestation et/ou Diplôme) & Brevet dressage/combiné

Semaine du mardi 14 au samedi 18 avril 2020

La formation équestre de base est une formation ouverte à toutes les personnes qui s'occupent de chevaux. Elle est divisée en deux parties, et peut-être validée par un diplôme ou par une attestation. Le diplôme est une condition requise pour les examens supplémentaires. L'attestation peut être faite sans monter. Le brevet cité ici sert d'autorisation pour accéder à la compétition. Le brevet peut également être obtenu sans que la compétition soit un objectif mais tout simplement comme formation et formation complémentaire.

Inscription 2020

Nom : Prénom :

Adresse :

NPA : Ville :

Natel : E-mail.....

Date de naissance :

Je souhaite m'inscrire à :

Examens à choix :

Partie 1 : Formation équestre de base

- Formation avec Attestation** (sans monte + théorie)
- Formation avec Diplôme** (avec monte dressage + théorie)

Partie 2 : Brevet dressage/combiné (La formation équestre de base doit être acquise afin de pouvoir effectuer le brevet et discussion avec l'entraîneur obligatoire).

- Brevet dressage/combiné** (avec monte dressage et saut + théorie)

Formulaire d'inscription à retourner par email à la_prelaz@bluewin.ch, avec l'accord de votre monitrice.

REGLEMENT

Partie 1 :

Formation avec Attestation

- Stage intensif (prendre un pique-nique) : CHF 450.-
- Classeur et inscription à la Fédération Suisse des Sports Équestres : CHF 100.-

Formation avec Diplôme

- Stage intensif (prendre un pique-nique) : CHF 550.-
- Classeur et inscription à la Fédération Suisse des Sports Équestres : CHF 130.-

Partie 2 :

Brevet dressage/combiné

- Stage intensif (prendre un pique-nique) : CHF 550.-
- E-learning et inscription à la Fédération Suisse des Sports Équestres : CHF 100.-

Le montant du stage pour les cavaliers participants à tous les examens est de CHF 550.- + taxes de la FSSE.

- Paiement : Acompte de CHF 250.- à payer à l'inscription.
Confirmation : La confirmation du stage est seulement valable à la date du versement de l'acompte (non récupérable) de CHF 250.-.
Banque : Postfinance
Tardy Christian Ecurie de la Prélaz Sàrl
IBAN CH49 0900 0000 1770 0020 8
Examen : Samedi 18 avril 2020
Dès confirmation du stage, nous vous ferons parvenir le classeur officiel de la Fédération Suisse des Sports Équestres. Nous vous conseillons de prendre connaissance du contenu de ce classeur avant le début du stage.
Candidats externes : cours d'évaluation CHF 40.-. Merci de prendre contact avec l'organisateur
Renseignements : auprès de Charlotte et Caroline ou par email à la_prelaz@bluewin.ch

Toute personne pratiquant l'équitation au sein de l'école d'équitation de l'Ecurie de la Prélaz

- doit être au bénéfice d'une assurance accident couvrant la pratique de l'équitation ainsi que d'une assurance responsabilité civile avec complément RC envers le loueur ou le prêteur de poneys/chevaux (si nécessaire).
- déclare être informée que le port de la bombe est obligatoire et être parfaitement consciente des risques liés à la pratique de l'équitation, en relation notamment avec l'imprévisibilité du comportement du cheval/poney.
- reconnaît que la chute est un risque qui fait partie inhérente de ce sport. Seule une faute grave ou intentionnelle prouvée pourra être imputée à l'entreprise.

Date

Signature du représentant légal